UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
DEPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE PAIEMENTS DU PERSONNEL (S.P.P.)
CP 104
AV. F.-D. ROOSEVELT 50 – B-1050 BRUXELLES
COURRIEL : SPP@admin.ulb.ac.be
FAX 02 650 46 89

# DIMONA – Déclaration d'entrée en service

**Ce document ne remplace pas les procédures d'engagement habituelles.**

**Nom de naissance** (en majuscules) :

**Prénom** :

Numéro d'identification sécurité sociale (NISS) - - *Si disponible.*
*Vous trouverez ce n° dans le coin supérieur droit de la carte d'identité sociale (carte SIS).*

Numéro de la carte SIS *Si disponible.*
*Situé dans le coin inférieur gauche de la carte SIS.*

*Les données ci-dessous ne doivent pas être complétées si vous annexez une copie de la carte d'identité.*

Date de naissance : / / Sexe :

Ville de naissance : Pays :

Adresse légale :

**Informations relatives à l'activité :**

**Appartenance** :

- Main d'œuvre d'appoint ☐ → 1. Préciser lieu d'occupation (campus) - - - - - - -
  → 2. Date présumée de fin de l'activité (obligatoire)
- Job étudiant ☐ → 1. Préciser lieu d'occupation (campus) - - - - - - -
  → 2. Date présumée de fin de l'activité (obligatoire)

**Budget** : - Fonctionnement ☐ - Autres ☐ - Sans objet (non rémunéré) ☐

**Date présumée de début de l'activité** :
La date effective d'entrée en service sera fixée lors de l'aboutissement des procédures d'engagement en vigueur.

**La personne responsable de cette déclaration** :

Nom, prénom (en majuscules) :

Date : Signature : .....

Personne de contact : Téléphone :

Ce document est à envoyer au SPP par courrier interne (CP 104), par fax (02/650 46 89), ou par courriel (SPP@admin.ulb.ac.be) dès l'envoi d'une proposition d'engagement.
Attention, la Dimona est le point de départ obligatoire des procédures d'engagement habituelles : elle ne les remplace pas.
Le non respect des obligations imposées par l'O.N.S.S. aux employeurs dans le cadre de la DIMONA, est passible de sanctions pénales et amendes administratives.
Toute information peut être obtenue :
par courriel SPP@admin.ulb.ac.be ou O. MEYNSBRUGHEN (02 6503514) - AS. BECHET (02 6502362)